L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 16 MARS 1895. Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 16 MARS 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

Au tour de la justice.

Maintenant que l'ordre dans la rue est rétabli, sinon définitivement,—ce que nous n'osons pas affirmer bien haut,—c'est-à-dire pour un temps plus ou moins long, il faut s'occuper de rechercher les coupables. Il y en a certainement, et en assez grand nombre. On ne peut nier que la bagarre d'il y a trois jours ait été le résultat d'une conspiration bien ourdie. L'attaque était préparée à l'avance, les forces bien dirigées obéissaient incontestablement à un mot d'ordre et elles ont commencé l'action sur un signal donné, parfaitement entendu et compris par le public. Il est impossible de laisser impunis de pareils actes de violence, l'assassinat, le guet-apens, sans quoi ce sera à recommencer à la première occasion qui s'offrira. C'est l'impunité qui, partout, perpétue le désordre, comme c'est la faiblesse des gouvernants qui entretient le trouble et l'insécurité parmi les gouvernés. Si ces poursuites ne se font pas consciencieusement et énergiquement, si la justice ne sévit pas impitoyablement, si les autorités n'exécutent pas rigoureusement les arrêts de la justice, c'en est fait de la paix publique et de la liberté du travail. Or, sans ces deux conditions, il nous faut dire adieu à notre commerce de transit et nous résigner à voir le désert se faire sur nos levées.

Ce sont les étrangers, en définitive, qui font vivre notre port. Nous n'avons pas le droit de leur imposer des conditions ruineuses ou tyranniques. Sans quoi, ils iront charger ou décharger leurs marchandises.

"L'ordre sur la levée ou la mort!" Voilà le cri de désespoir que jette notre commerce aux abois.

Le bureau d'arbitrage.

Au milieu de la bagarre où nous nous trouvons mêlés, sans trop savoir pourquoi ni comment, et dont nous souffrons terriblement, que devient le bureau d'arbitrage qui devait tout régler, tout concilier, tout pacifier? D'un côté, une partie de ceux qui devraient accepter avec bonheur sa juridiction, le renient et font lancer contre lui des injonctions. De l'autre, une partie de ses membres semblent vouloir se dérober et donnent leur démission.

Certes, la loi qui a créé ce tribunal a été accueillie avec joie par la population; le choix qu'a fait le gouverneur de ses membres a été approuvé par tous, sans exception. On attendait de ce Bureau de véritables bienfaits.

Pourquoi faut-il que, dès ses débuts, il soit frappé d'interdit par ses justiciables, de paralysie par quelques uns de ses membres?

Il est impossible de nier la parfaite compétence et les capacités, l'honnêteté de M. Hester, pas plus que l'honorabilité et l'autorité dont jouit M. Masters, qui occupe, comme on le sait, une haute position dans le Bureau du Fret et des Transports. C'étaient les deux vrais piliers du nouveau tribunal. Pourquoi ont-ils donné presque simultanément leur démission?

Vrai, voilà une institution, bienfaisante entre toutes, qui ne joue pas de bonheur. Espérons que M. Foster va la relever bientôt, et puissons-nous la voir fonctionner, cette fois, sans opposition de la part de ses justiciables, sans défaillance de sa propre part!

"Mens agitat molem."

Il paraît aujourd'hui certain que le tsar a donné la succession de M. de Giers à un homme de la carrière diplomatique, M. de Staal, qui représente depuis longtemps avec beaucoup de dextérité la Russie à la cour de Londres, où il a su ménager des rapprochements quand les intempérances de la presse ministérielle sur les affaires intérieures du vaste empire moscovite pouvaient faire redouter un refroidissement chronique. Mais M. de Staal veillait, et le prince de Galles, qui est un esprit fin et délicat, fort au-dessus du puritanisme libéral de l'anglicanisme politique et religieux, l'a puissamment aidé. C'est beaucoup, du reste, dans la diplomatie quand à côté de l'intérêt des peuples on peut faire vibrer la corde de sympathie de famille. Du reste, il ne faut pas s'exagérer le rôle d'un ministre russe: c'est un premier commis, et c'est le souverain qui est son vrai ministre, celui dont on peut dire: *Mens agitat molem.* Nicolas II a d'ailleurs pris soin d'indiquer lui même qu'il ne voulait pas "se mettre en tutelle.

La Question de Formose.

Du jour où nous avons entendu raconter par des dépêches qui nous arrivent d'Orient, que le Japon convoitait la possession de l'île Formose, nous nous sommes attendus à voir une flotte japonaise faire une descente sur cette île. Bien des gens même s'étonnaient de ne pas voir se produire cet événement. Et comme, entre temps, on nous apprenait que l'Angleterre et la France s'opposeraient à ce que Formose devînt possession japonaise, on avait fini par ne plus croire aux prétentions plus ou moins justifiées du Mikado. Cette fois le doute n'est plus permis. Une grande partie de la flotte qui manœuvrait dans le nord de la Mer Jaune et dans le Golfe de l'Et-chili a abandonné ces parages; elle s'est dirigée vers le sud; elle stationnait aux dernières nouvelles à la pointe nord de Formose, entre Kelung et Tam-Sin, les deux places fortes chinoises de l'île. La descente, à l'heure qu'il est, est un fait accompli. Nul doute que les Japonais ne remportent sur Formose les mêmes succès qu'à Port Arthur, à Wai-Hai-Wai, et ailleurs. Nous pouvons donc considérer cette île comme une conquête faite.

Nouveau sujet d'embarras pour les puissances européennes. Voici maintenant la Chine qui leur fait appel et demande leur soutien dans ses négociations de paix avec le Japon. On a de la peine à s'expliquer qu'elles n'aient pas depuis longtemps devancé cette démarche et essayé d'arrêter les hostilités, ne fût-ce que pour arrêter les progrès constants des armes du Mikado.

Que va-t-il se passer? Voilà le Japon à moitié maître de Formose, comme il l'est déjà de la Corée et d'une partie de la Mantchourie. On ne peut pas le déloger de tous les points qu'il a conquis. Il faut lui accorder quelque chose. Interroger l'Angleterre dont tous les intérêts sont au Sud; elle vous dira "je ne veux pas de ce voisin incommode; laissez Formose dans l'état ou elle est. Si vous voulez donner un os à ronger au Japon, vous avez la Corée, la Mantchourie. Vous avez là amplement de quoi le satisfaire." A quoi la Russie répond:

"Je proteste. Je ne peux pas laisser s'installer les vainqueurs dans une région d'où ils puissent prendre à revers mes possessions qui s'étendent le long de la mer du Japon.

Si vous voulez contenter le Mikado, vous le pouvez, en descendant vers le Sud. Faites lui cadeau de Formose.

A qui entendre? A quel parti s'arrêter? Comment sortir de cet embarras? Que de tracas on se fût épargnés, si l'on avait montré plus de clairvoyance, plus de diligence et surtout plus de franchise mutuelle!

MORT DE LAMENNAIS.

Le 27 février 1854, mourut un homme qui, dans l'ordre des idées, avait eu l'une des existences les plus tourmentées de son siècle, Félicité Robert de Lamennais, qui ne fut peut être pas, comme on l'a trop dit, un monstre d'orgueil et d'impiété, mais plutôt un génie à la parole lumineuse, éblouissante, poussé hors du droit chemin par une imagination malade, un tempérament dénué d'équilibre, et un caractère impatient de toute opposition.

Né à Saint Malo le 19 juin 1782, il semble voué dès son jeune âge à des contradictions qui devaient se disputer sa vie; enfant pieux, c'est par incrédulité qu'il refuse de faire sa Première Communion à 12 ans, il ne le fait qu'à 22, puis désire entrer dans les ordres, reçoit la tonsure à 27 ans, ne se décide à recevoir l'ordination qu'à 34, et, ce pas décisif franchi, voit dans le sanctuaire une prison, dans l'autel un poteau de condamné où il s'est attaché.

Cela se passait en 1816, et en 1817 l'*Essai sur l'Indifférence* commence à paraître; Lamennais ne s'y adresse pas seulement à l'indifférence pratique de ceux qui n'ont pas de religion, il s'adresse surtout à l'indifférence dogmatique de ceux qui en ont ou qui du moins trouvent bon qu'il y en ait une, mais qui laissent à chacun le soin de choisir la sienne, jugeant que pour cela tous les dogmes sont également bons. Cette tolérance dogmatique est le contraire de la religion qui, pour être vraie, doit nécessairement être unique, et le fondement de sa certitude ne saurait être la raison individuelle incapable de découvrir les vérités religieuses, mais le consentement universel qui les atteste comme révélées, transmises par une tradition confiée à l'autorité de l'Eglise qui en est gardienne et dépositaire.

L'effet produit par le premier volume fut immense, "un tremblement de terre sous un ciel de plomb", c'était le coup de foudre du génie, il n'y était encore question que de l'importance et de la nécessité de la foi, on n'avait jamais rien écrit de plus beau; deux ans après parut le second volume, consacré à la recherche du critérium ou fondement de la certitude; on lui donnant comme base unique le consentement universel à l'exclusion de la raison individuelle sans laquelle ce consentement lui-même ne saurait cependant être connu comme certain, Lamennais commettait une erreur philosophique contre laquelle protestèrent évêques, séminaires et clergé, défendant contre le droit du nombre le droit de la raison; une ardente polémique s'engagea, où Lamennais, comme tout implacable logicien dont le point de départ est erroné, ne fit que s'obstiner davantage dans son erreur.

Toutefois Rome s'était tue, un jour devait venir où, pour son malheur, Lamennais la *foudroyait* de parler. Après cinq années passées dans sa solitude de La Chesnaie (2 lieues de Dinan) entouré d'une généreuse jeunesse que son génie fascinait, Gerbet, de Guérin, Salinis, Lacordaire, Montalembert.... il fonda l'*Avenir* avec ces deux derniers au lendemain de la révolution de Juillet, sous le drapeau: Dieu et Liberté! Certes ce fut une belle lutte, un généreux appel aux catholiques à conquérir eux-mêmes la liberté qu'on leur refusait, mais pleine de dangers par les doctrines qu'on y professait et qui aboutissaient ouvertement à la souveraineté du peuple avec la République pour expression suprême, et à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le Vatican se taisait toujours, et sans vouloir comprendre son silence, Lamennais, amené par des embarras financiers à suspendre sa publication le 15 novembre 1831, commit la faute de partir pour Rome pour soumettre ses doctrines au Pape et le forcer de s'expliquer. Pour triompher des lenteurs bienveillantes qu'on lui opposait, il commit la faute plus grande d'annoncer la résurrection de l'*Avenir* en déclarant se considérer comme acquitté. Ainsi contraint à parler, le Pape parla, et une encyclique du 15 août 1832, sans le nommer, condamna les doctrines qu'il professait, la liberté de conscience, la liberté des cultes, le droit à l'insurrection contre les pouvoirs établis.

Lamennais se soumit formellement à l'Encyclique par une déclaration écrite du 11 décembre 1833, la joie fut immense parmi ses amis, et le 13 janvier 1834 l'archevêque de Paris parlait de lui confier les Conférences de Notre Dame qu'il venait d'instituer, lorsque quelques jours après parurent les *Paroles d'un croyant.* Le retentissement en fut immense, et le scandale aussi; cette fois c'était de la pure démagogie, tous les rois étaient des monstres et tous les prêtres des sbires des rois, "un club sonnant le clocher" disait Molé", "93 faisant ses Pâques" selon Royer Collard, "l'œuvre d'un malfaiteur intellectuel" selon Guizot, "un bonnet rouge, disait un autre, planté sur une croix".

Une encyclique de 15 jui let suivant le condamna, cette fois formellement, en même temps que son "critérium de la certitude" de l'*Essai*, et depuis lors Lamennais ne fut plus qu'un révolté, persévérant de plus en plus dans sa révolte, et la perpétuant dans des pamphlets où il maniait l'invective comme Victor Hugo et Veuillot eux-mêmes n'ont jamais su la manier.

UN CENTENAIRE DE CLOVIS.

De grandes fêtes seront données l'an prochain à Reims, sur l'initiative du cardinal archevêque Langénieux, en mémoire du baptême de Clovis à Reims.

Il s'agit, dans la pensée de l'archevêque de Reims, de commémorer le quatorzième centenaire de la conversion de la France au christianisme.

Le projet de célébrer cet anniversaire a été accueilli partout avec enthousiasme, dit le *Bulletin du diocèse.* Pouvait-il en être autrement dans un pays comme le notre et pour une cause aussi patriotique? Un encouragement est venu de plus haut encore. Sa Sainteté Léon XIII a béni le projet et a daigné accorder la faveur d'un jubilé, dont les précieux avantages pourront être recueillis pendant six mois.

Le programme des fêtes n'est pas encore arrêté; mais des commissions nommées travaillent à l'élaborer.

LE RAS MANGASCHIA CHEZ LUI.

Les Italiens ont eu maille à partir ces jours derniers avec l'un des lieutenants principaux de Ménélik et probablement la lutte ne tardera pas à recommencer.

Nous lisons à ce propos dans une correspondance adressée de Rome à l'*Indépendance belge* de très intéressants renseignements sur ce personnage et ses habitudes:

Ras Mangaschia est le fils du negous Jean, mort sur le champ de bataille, dans une rencontre avec les derviches. Il n'a que vingt-six ans, et il a, dit on, un visage aimable et sympathique. Il a des manières très élégantes, sourit volontiers et prend un soin méticuleux de son corps, surtout de ses mains qui sont fines et aristocratiques. Une page est attaché à son service et a pour mission de lui chatouiller les pieds de temps à autre. Chaque matin, après avoir récité sa prière, il descend dans sa tente où il reçoit les chefs: on lui présente alors un panier de citrons, qu'il distribue parmi les présents et dont il garde quelques-uns pour lui-même; du matin au soir, il ne fait que respirer le parfum de ces fruits. Il est très friand des sauces délicates et le plus grand plaisir que peut lui faire un voyageur européen, c'est de lui offrir un flacon d'essence.

Mangaschia ressemble beaucoup à son père, dont il a les allures militaires. Il a toujours sur sa table un fusil, un sabre et un revolver et il s'attache à imiter autant que possible la façon martiale de Jean dans le but de frapper l'imagination des chefs dont il est entouré et qu'il traite avec la plus grande déférence. Quand ras Aloula entre dans sa tente, il se lève toujours et les chefs qui ont combattu sous les ordres de son père sont autorisés à se présenter devant lui, sans les salutes et les salamalecs qui sont de rigueur pour les autres.

On le dit vaillant et sa réputation guerrière date de la bataille de Metemmeck, où la colonne par lui commandée tourna la position des derviches et put pénétrer dans leurs zaribes. Cette réputation s'est affermie au cours de la retraite à travers la province de Dember, pendant laquelle il combattit à pied comme un simple soldat, pour arrêter l'élan furieux des musulmans.

Dans ces derniers temps, il semblait préférer l'oisiveté et s'était adonné à l'ivresse: sa cour était gaie, folâtre et retentissait des cris joyeux des courtisans en fête.

Dans la maison d'Aloula, tout avait un caractère martial et la musique était exclusivement composée d'instruments guerriers: jamais on n'y voyait paraître de femmes. Chez Mangaschia on jouait, on s'amusait, les ménestrels chantaient les femmes prenaient part en grand nombre à ces récréations.

Le soir, l'orgie battait son plein, tous les favoris étaient gais, et les pages qui avaient pris une part des libations, roulaient aux pieds du roi, après être passé devant lui en procession, chantant les prouesses qu'ils se proposaient d'accomplir lorsqu'ils auraient grandi dans l'âge.

Mais, au fond, malgré sa nature joviale, Mangaschia est, comme tous les Abyssins, soupçonneux et défiant, avec un penchant invincible vers la cruauté.

Il sait qu'il ne dispose pas encore de forces suffisantes pour déployer son caractère, mais il le fera dès qu'il le pourra.

"Nous traversons une année de paix, disait-il au conteur à qui nous empruntons ces détails, et je me suis promis de pardonner à tout le monde. Plus tard, malheur à qui violera la foi jurée!"

Mangaschia est aujourd'hui le chef désigné de la révolte de l'Ethiopie contre l'occupation italienne. Les souvenirs politiques et les questions d'amour propre ont fait de lui un instant l'antagoniste de Ménélik et l'ennemi de ras Aloula, le plus glorieux survivant du règne de Jean. Mais devant l'ennemi commun, ces rivalités ont probablement disparu et nous sommes vraisemblablement à la veille du jour où toutes les forces du Choa et du Tigré se coaliseront contre nous, en même temps que les derviches continueront à nous harceler du côté de Kassala.

LA CERVELLE DE TALLEYRAND

Cette cervelle, paraît-il, fut jetée par inadvertance dans une bouche d'égout. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans l'*Eclair*:

Micard pratique l'embaumement. Le corps fut ouvert, aromatisé, puis recousu, recouvert d'une couche de vernis, de poudre, d'une mousseline fine, à la mode égyptienne, de diachylum en bandelettes. Le trou fait du cœur et des entrailles fut bourré d'étoupes. La tête fut préparée de même. Des yeux en émail remplacèrent les yeux naturels. Enfin, du cadavre on fit une momie.

Micard avait mis la cervelle à part dans un bocal. Au moment où il rangeait ses instruments il s'aperçut que le bocal n'avait pas été mis en bière. Sans en rien dire, il l'emporte, et, le soir venu, il jet'ait dans une bouche d'égout qui existait entre la rue Richepanse et la rue Duphot, le bocal et son contenu.

Victor Hugo a raconté cette scène: "La chose faite, ils se sont retirés laissant sur la table une cervelle, cette cervelle qui avait pensé tant de choses, inspiré tant d'hommes, construit tant d'édifices, conduit deux révolutions, trompé vingt Rois, contenu le monde.

"Les médecins partis, un valet est entré: il a vu ce qu'ils avaient laissé "Tiens! ils ont oublié cela." Qu'en faire? Il s'est souvenu qu'il y avait un égout, il y est allé et a jeté le cerveau dans cet égout."

Comment cette profanation, que Hugo attribue à un valet et Cabanis à un médecin, peut-elle être commise? L'histoire vient de le dire! Il ajoute:

"Ce même égout avait reçu, quarante-quatre ans auparavant, les débris de celui qui avait été Robespierre."

Ce sont là les ironies de la mort!

MÉMOIRES ET SOUVENIRS.

Après avoir consacré de longues années à éplucher minutieusement l'œuvre et la vie de Victor Hugo, M. Edmond Biré s'est attardé à passer au crible de sa critique les principaux *Mémoires* et *Souvenirs* que notre époque voit éclore avec une si prodigieuse abondance. M. Biré examine, entre autres, les *Mémoires* de Châteaubriand, des généraux de la Révolution et de l'Empire,—ceux de Marbot et de Thiébault exceptés—de la duchesse d'Abrantès, de Mme de Gontaut, du chancelier Pasquier, etc.... Il s'est attaché surtout à faire ressortir la rigoureuse exactitude des *Mémoires d'outre-tombe* et les pages qu'il y consacre sont des modèles d'érudition et de sens critique. Chose curieuse! M. E. Biré, qui a été pour Victor Hugo un juge si rigoureux, a des trésors d'indulgence pour des auteurs qui, certes, ne le valent pas. Ainsi, il est plein de mansuétude pour les *Mémoires d'une inconnue.*

ETYMOLOGIE.

C'est un axiome qu'il faut savoir sa langue pour la bien parler, et qu'il n'est pas sans intérêt de se rendre un compte exact du sens des mots. Vous avez dû réfléchir, comme moi, en ces derniers temps, sur des termes qu'on a beaucoup employés: *chanter, faire chanter, chantage, maîtres chanteurs,* et autres expressions de même famille. Comme moi, vous avez pu vous demander quelle était l'origine de ces locutions.

Le Dictionnaire de l'Académie est insuffisant. Voici tout ce qu'il donne, ou à peu près: "CHANTAGE, s. m. néologisme, action d'extorquer de l'argent à quelqu'un, en le menaçant de le diffamer. Exemples: *Un odieux chantage; ce misérable vit de chantage.*"—"CHANTER: figuré et familiè: *je le ferai chanter: je le réduirai à la raison.*" (Que pensez-vous de cette traduction un peu hardie?)—Ignorant et perplexe, je me suis adressé à diverses personnes pour avoir des renseignements plus précis. J'accueillerai d'ailleurs avec gratitude toutes les explications complémentaires.

Un philosophe m'a dit: "Mon ami, vous êtes un esprit léger et vous vous inquiétez vraiment de peu de chose. Le chantage est vieux comme le monde. Les anciens l'ont connu et pratiqué. Sa naissance remonte sans doute à l'origine même des sociétés. Mettez de côté ces vaines étymologies. Nous ne sommes pas sur terre pour chercher la racine des mots, mais celle des causes...." J'ai laissé dire mon philosophe.

Un veneur m'a dit ensuite: "En termes de vénerie,—et la société n'est guère qu'une chasse mal gardée,—on nomme "chanterelle" l'oiseau qu'on met dans une cage en pleine campagne afin que par son chant, complice du chasseur, il attire d'autres oiseaux dans les pièges tendus pour les prendre où à la portée du fusil qui les tuera. Tirez de là vos conclusions, par analogie."

Un historien m'a bourré d'histoire, de faits et de citations. Il m'a cité, entre autres, le mot de Mazarin, quand on lui disait qu'il était chansonné par les contribuables: "Qu'ils chantent, pourvu qu'ils payent!" Et ainsi entre faire chanter et faire payer il a établi une similitude historique, que je ne méconnais pas, mais qui ne m'a point paru encore assez rigoureuse.

"Rappelez-vous, m'a dit un lettré, la jolie fable de notre La Fontaine, *le Renard et le Corbeau*, qu'il a d'ailleurs imitée de Marie de France. Le renard astucieux fait chanter le corbeau niais pour lui voler un fromage. Faire chanter quelqu'un, c'est lui voler son fromage, par flatterie, ou, comme on disait jadis, par "engin", c'est-à-dire par industrie. Cette industrie a ses chevaliers, comme la Légion-d'Honneur, et ils le sont quelquefois de plusieurs Ordres. Tant qu'il y aura des renards, des corbeaux et des fromages la flatterie ou la menace agiront toujours sur les vaniteux ou sur les timides. Les vieux apologues sont pleins de sagesse: ils expriment toute l'humanité..."

Cela ne me suffisait point. J'ai consulté un excellent philologue de mes amis, et voici sa réponse, textuellement: "*Faire chanter* paraît s'être dit d'abord pour faire avouer, en parlant d'un accusé mis à la torture, et l'emploi de *chanter*, dans ce cas, s'explique facilement...."

Et, en effet, les choses devaient à peu près se passer ainsi: "Vous ne voulez pas parler, disait le juge, assis-toi du tortionnaire, au patient. Eh bien! nous allons vous faire chanter!" En ce temps-là, que je ne regrette point, la justice avait à sa disposition des moyens qu'elle n'a plus, le chevalet, les brodequins, le plomb fondu, etc. Faire avouer ou faire chanter était synonyme de faire crier. La douleur ou la crainte arrachait aux victimes des aveux, et parfois des mensonges, qu'enregistrait avec soin un greffier placé là. N'est-il rien resté absolument de ces pratiques abominables!... J'achève la note philologique dont je vous parlais:

"Par extension, *faire chanter* quelqu'un a signifié de bonne heure lui faire faire quelque chose de force, et spécialement lui faire donner de l'argent. Ainsi on lit dans le Dictionnaire de Trévoux (1771): "On dit figurément d'un "homme à qui on veut faire faire quelque chose par force qu'on le *fera bien chanter*, qu'on l'obligera à payer, à "faire ce qu'il doit." L'idée de scandale est récente et paraît venir d'ailleurs. On appelle *chantage* un genre de pêche, dit aussi *hunage*, où l'on crie beaucoup pour effrayer le poisson. *Chantage*, employé au figuré dans un sens contemporain, a dû entraîner une modification du sens traditionnel de *faire chanter.*"

Espérons que le Grand Dictionnaire historique de la langue française que l'Académie est en train, dit-on, de.... continuer, nous donnera bientôt une explication encore plus complète, et que les Quarante, en s'aidant à l'occasion de M. Dupiffer, pourront livrer à nos neveux sur l'étymologie, le développement à travers les siècles, et les formes contemporaines du chantage, une abondance d'éclaircissements qui ne laissera rien à désirer.

S.

LE CARDINAL SVAMPA.

S. S. Léon XIII,—voulant probablement marquer ainsi sa confiance dans la longévité des Pecci—aurait spirituellement désigné comme son successeur, le cardinal Svampa, qui est le plus jeune membre du Sacré Collège.

Dominique Svampa est né le 19 juin 1851, à Montegranaro; il commença, au séminaire de Ferme, des études qu'il compléta à Rome, au séminaire Pie, d'où il sortit avec les grades de docteur en théologie, docteur en droit et agrégé à l'Académie théologique.

Rentré dans son diocèse d'origine en 1879, il y enseigna la théologie dogmatique et le droit canon. En 1882, Léon XIII l'appela à la chaire de droit romain de l'Apollinaire, dont les cours sont fréquentés par les élèves du séminaire romain, du séminaire Pie et de plusieurs autres établissements ecclésiastiques.

Quelque temps après, il fut nommé directeur spirituel du collège de la Propagande.

Comme consulteur des congrégations romaines, il s'est distingué par ses rapports à la congrégation du Concile. Il avait seulement trente-six ans, lorsque, sous le consistoire du 23 mai 1887, il fut préconisé à l'évêché de Forli.

Il a reçu la pourpre l'année dernière et a été transféré à l'archevêché de Bologne, le même jour qu'il était élevé à la dignité cardinalice.

ÇA ET LA.

Un souvenir à propos de cette bataille de Custoza dont on enterrait ces jours-ci, le vainqueur, l'archiduc Albert.

Au moment le plus chaud de la journée, une brigade italienne plaiit sous le feu. Le général Durando accourut à la hâte et, s'adressant aux troupes éburanlées:

—Quoi donc? s'écria-t-il. Vous voulez que l'on dise encore de nous que nous sommes un peuple d'artistes?

Cette énergique adjuration ne ramena pas la victoire sous les drapeaux italiens, mais au moins la brigade à laquelle elle était adressée supporta vaillamment le feu jusqu'à la fin de la journée.

Une étrange et ancienne coutume.

A la cour d'assises de Venise, lorsqu'un accusé va être condamné à la peine de mort, un individu revêtu d'une longue robe noire s'avance devant les magistrats, les salue profondément et prononce ces paroles: "Rappelez-vous le boulanger." Puis il salue encore et se retire.

Voici l'explication de cet étrange coutume:

Il y a trois siècles, un boulanger fut exécuté à Venise pour un crime dont il n'était pas coupable. Lorsque son innocence fut reconnue, les magistrats verseront une somme d'argent dont l'intérêt sert à alimenter une lampe dans le palais des doges. On l'appelle la "lampe d'expiation."

Un amusant procès à la cour de police de Brompton.

Un choriste de l'Olympia, de Londres, avait assigné, la semaine dernière, le directeur de cet établissement, en paiement d'une somme de 45 livres sterling, à titre de dommages et intérêts, pour l'avoir congédié sans motif. Le directeur donnait comme raison de ce renvoi la liberté, qu'avait prise le choriste, d'embrasser une jeune et jolie danseuse du corps de ballet.

L'avocat du demandeur ayant établi que le baiser avait été donné à titre d'adieu (*farewell*), lors de la dernière représentation, le jury a accordé au choriste 25 livres sterling de dommages et intérêts.

Les Grecs à Rome.

Un jeune comte, appartenant à une famille très connue, dont le père a été ministre, avait été envoyé à Rome à cause de ses pertes de jeu. En arrivant, il y a quelques jours, dans la Ville Eternelle, il se fit présenter dans un cercle et, en une nuit, perdit 15,000 fr.. Il donna au caissier un chèque sur une banque de Berlin de la valeur de 25 000 fr., dit au caissier de payer les 15,000 francs de dette de jeu et garda le surplus.

Deux jours après, le comte disparut et la banque de Berlin refusa de payer le chèque, n'ayant au crédit du gentilhomme que la somme de 50 marks, soit 62 fr 50.

Le cercle en question n'a pas de chance. Il y a quelques années, un ambassadeur fut surpris, trichant au jeu. Peu de temps après, un Romain, appartenant à la noblesse et, de plus, diplomate, surprit un de ses collègues usant du même procédé, et, il y a quelques mois, un chargé d'affaires étranger a perdu une si forte somme que son ministre a été obligé de le rappeler.

Découverte archéologique

Il y a deux jours, les fils de M. Guillermin, cultivateurs, chez leur père, fermier, à Viriat, dans l'Ain, se trouvaient dans les bois de Tessonge, occupés à couper du bois.

Les fils Guillermin voulaient déraciner un chêne, et pour cela il fallait couper les racines; ils rencontrèrent tout à fait sous l'arbre, un corps dur qui opposait une grande résistance.

Ils frappèrent à grands coups de pioche, pensant que c'était une pierre, et finirent par briser l'obstacle. Quelle ne fut pas leur surprise, en arrachant cette masse du poids environ de 25 à 30 kilos, de constater que c'était une jambe de devant d'un bœuf ou d'un taureau en bronze très bien conservé.

Cet ouvrage a été fort détérioré par le manque de précautions des bûcherons.

Des archéologues doivent se transporter sur les lieux, afin d'obtenir du propriétaire du terrain l'autorisation de faire des fouilles.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

Hotel Grunewald.—P P Shaw, Tuhodeau, Lne; J J Payne, ville; Chas E Metz, Minneapolis, Minn.; Nathan Allen, Kenosha, Wis; G H Hamna, ville; W M Irving, New York; G M Scott, St Louis; John Paul, Mlle A M Paul, La Crosse, Wis; Geo T Manson, New York; Mme Samuel Brown, Jr, James Brown, C H Rudock, Chicago; J Nollo, Philadelphie, Penn.; P E Pope, Greensboro, N. C.; Mme E Doul, F J Pearce, Louisville, Ky; Mme A H Tomora, Chicago, Ill; F H Ludeling, Monroe La; Wm H Storall, Syrall, Miss; Mme J W Johnson, Panther Burn, Miss; W Simms, W T Peck, Boston; M et Mme O A Fink, M et Mme J Morgan, R Morgan, H Morgan, Milwaukee, Wis; Wm E Knowles, New York; A Wood, Pic; M et Mme Jno I Lanaud, Morgan City, La; Mme A J Roy, Mlle Orléans; C A Peck, Kalamazoo, Mich; Geo L Weems, Chicago; W A West, C M Woolford, New York; J A Gregory et femme, St Louis; J H Culver, Mme J H Culver, Mme T P Murray, West Superior, Wis; Mme A C Smythe, M et Mme W J Lotta et famille, Mlle Bingham, Mlle McKnight, Philadelphie, Pa; Geo W Law, West Lake, La; Jno G Harris, Shreveport, La; C B Shipley et femme, Lima, O; Chas Miland, Chicago.

Hotel Cosmopolitain.—A S Johnston, Meridian, Miss; W A Ballie et femme, ville; Justice Cox, T J Stead, B F Wellman, New York; Louis Williams, Nashville, Tenn; J Koshland, New York; Geo W Caub, Fort Scott, Kansas; Geo F Littler, Waco, Texas; Ernest S Belence, E H Pelletreau, W E Knowles, New York; Chas H O Neill, Chicago; M Seller, San Francisco; E Morris, Corpus Christi, Texas; Eugene Christian, Atlanta, Gie; Frank Aughinta et femme, Pittsburgh, Pennsylvanie; Wm Leunbach, Lyons, Iowa; R A Cox, Chicago, Ill; P Shearer, M E Miller et femme, Dallas, Tex; S J Harrold et famille, Houston, Tex; Andrew Pierce et femme, Mme E J Newman et enfants, Chicago, Ill; Harry E Ellison et femme, Milwaukee; Thos Harrison, Phil E Perkins, T J Carroll, New York; W Bennett et femme, Chas Hester et femme, Cleveland, O; M Davison, Jas Jenkins et femme, Evansville, Ind; Albert Arnold et famille, Philadelphie, Pa.

Hotel Schmitt.—Jacob H Seam, Bangor, Pa; Rev B H Cox, Kansas City; John Niller, Tampa, Fla; A W Ludwig, Savannah, Gie; J J Lewis, New York; Chas E Brooks, Montgomery, Ala; J L Bowden, James Brewster, Chicago; T P Bendson, Bloomington, Ill; H A Graham, Louisville, Ky; B M Smith, Huntville, Ala; E D Cau field, Boston.

JULES ANDRIEU,
—Successeur de—
ROCHEREAU & ANDRIEU,
AGENT D'AFFAIRES,
Nouvelle-Orléans, La.
P. O. Box 113. 29 jan—1an

C. LAZARD & CO, LTD.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 mars—☞—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lots de la rue du Canal. 2me district
1er nov 92—1an—mer.jeu.dim

La mort de M. Manadé ne causera aucune interruption dans les affaires qui continueront comme par le passé. M. MANADE.
16 mars—2f

AVIS.
Bonne Occasion.
A vendre, dans le Second District, une Grocerie de première classe avec Buvette, faisant $30,000 d'affaires par an, au comptant. Pour références s'adresser au bureau de "L'Abeille," aux lettres S. C. 15 mars—3f

Société Française du 14 Juillet.
AVIS.
L'Ecole primaire, (Français et Anglais,) gratuite, fondée le 6 février 1895, par la Société du 14 Juillet, s'ouvrira mercredi, le 20 mars prochain, 724 rue Dumaine, entre Royale et Bourbon. La Direction informe les parents qui désireraient y envoyer leurs garçons, qu'ils auront seulement à en adresser la demande par écrit, à Mlle Léona Querrouse, Directrice de l'Ecole, rue St-Louis 17, N. O.
Seront admis, gratuitement, tous les garçons, au-dessus de 7 ans, sachant lire, et sans distinction de nationalité.
Des demandes d'admission, en Blanc, sont déposées 1° chez la Directrice de l'Ecole; 2° chez M. Léonard, professeur adjoint, 46 rue St-Pierre; chez M. R. Senac, coin Conti et Bourgogne, et chez M. E. Rivoire, rue Royale, coin Dumaine.
Nouvelle-Orléans, 28 février 1895.
Le Secrétaire, J. E. RIVOIRE. Le Président, R. SENAC.
28 fév—mars 1 3 5 7 9 10 12 14 16 17 19

AVIS.
La mort de M. E. J. Hart Sr ne causera aucune interruption dans nos affaires.
12 mars—7f E. J. HART & CO.

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
(Nouveau numéro 308.)
Entre Bienville et Conti
Grand assortiment
DE
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE
Massive et Plaquée.
Lunettes et Pince-nez.
RÉPARATIONS
DE MONTRES, PENDULES,
Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète, Prix modérés.
1er déc 94—1an

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Horloger -:- Bijoutier -:- Joaillier
Le plus beau, le plus joli et le plus grand assortiment de Diamants, Montres, Pendules, Argenterie solide et plaquée, ainsi qu'un assortiment complet de Porte-Plumes et objets de valeur, vendus à des prix défiant toute concurrence.
14déc94—1a

A VENDRE.
Tourteaux de Graines de Coton et Ecales de Graines de Coton.
PUECH & FRERET,
Nouveau Numéro 634 Rue Gravier.
7nov—6m dim mar jeu

Guérison du
DIABÈTE

LE VIN URANÉ Pesqui
Fait diminuer de 1 gr. par jour
Le SUCRE DIABÉTIQUE
Dépôt à la NOUVELLE-ORLÉANS
J.-L. LYONS & Co
Vente en gros:
PESQUI, Bordeaux.

AMUSEMENTS.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.
TOUS LES SOIRS:
Matinées Mercredi et Samedi.
La Seule Représentation Amusante en Ville!
A TEXAS STEER de Hoyt
UN FOUET ET FOU R